

La retraite ecclésiastique

— o —

C'est demain soir, dimanche, que s'ouvrira au Séminaire la première retraite du clergé.

Comme il a été annoncé déjà, le R. P. Lalarde, S. J., sera le prédicateur de nos deux retraites ecclésiastiques.

Grand Congrès international de chant d'église

— o —

A la suite des décisions de S. S. Pie X sur le chant d'église, la Commission pontificale chargée des éditions grégoriennes du Vatican a manifesté le désir de voir se réunir en Congrès tous les musiciens que leurs fonctions appellent à s'occuper du chant d'église. Ce Congrès se réunira à Strasbourg, sous la direction du Dr Wagner, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), les 16, 17 et 18 août. Un Comité international de préparation au Congrès comprend un grand nombre de sommités européennes en matière de chant ecclésiastique tel que Dom Pothier, président de la Commission pontificale ; Mgr Perosi, directeur de la chapelle Sixtine ; le Dr Habert, directeur de l'Ecole de musique sacrée de Ratisbonne, etc.

Les *langues officielles* admises au Congrès pour les communications scientifiques ou pratiques sont le *latin*, le *français*, l'*allemand*.

Nouvelles de Rome

— o —

Pie X a envoyé au czar une lettre autographe lui exprimant sa grande satisfaction de l'invitation adressée aux évêques catholiques de formuler leurs desiderata, relativement aux réformes à introduire en faveur de l'Eglise catholique. Il remercie, en outre, Sa Majesté Nicolas II pour son ukase accordant la liberté du culte. Sa Sainteté dit son espoir qu'une nouvelle ère de paix et de tranquillité s'ouvrira pour l'Eglise catholique en Russie.

— On sait que chaque année, à l'occasion de la fête de saint Pierre, le Souverain Pontife fait frapper une médaille commé-